

a réprimé toute tentative d'examen de ce côté. Permettez-moi de vous énumérer quelques faits contenus dans ce rapport qui nous indiquent précisément le coupable en la matière.

On ne peut pas blâmer l'honorable représentant de Calgary-Sud (M. Mahoney), ministre d'État, qui a une certaine responsabilité en matière financière, s'est efforcé, cet après-midi, de disculper les grands magasins et il devrait le faire, car ce rapport non publié, rédigé par la Commission des prix et des revenus signale que la faute retombe uniquement sur le gouvernement parce qu'il n'a pas cherché à s'attaquer au problème de l'augmentation du coût de la vie. Le rapport déclare que cette augmentation est due à la rapide accélération des dépenses gouvernementales, à un taux moyen de 14 p. 100 par année, entre 1965 et 1970. C'est précisément la période durant laquelle l'inflation ne pouvait être maîtrisée. Permettez-moi de vous donner de plus amples renseignements, extraits de ce rapport non publié. Il y est dit également qu'il y a eu une augmentation des taxes au cours de cette période, augmentation moyenne de 7.3 p. 100 par année et par unité de production nationale réelle, atteignant presque 10 p. 100, en 1969, où les impôts ont joué un plus grand rôle que l'inflation totale connue pendant l'année. La différence a été compensée par une baisse importante des bénéfices des sociétés.

Ce rapport comporte certains renseignements importants qui devraient être transmis aux députés. Si nous avions ces renseignements à notre disposition, cet après-midi, nous pourrions sans aucun doute discuter sur une base beaucoup plus positive. Aux termes de son mandat, il incombe à la Commission des prix et des revenus de déposer ce rapport, car elle n'a pas été créée pour tenir le gouvernement à l'abri des conclusions qui pourraient être embarrassantes, sur le plan politique. De toute évidence, les phrases que j'ai citées cet après-midi démontrent que si le rapport est publié, il sera très gênant pour le gouvernement. Avant que la Commission des prix et des revenus n'achève sa carrière peu brillante, ce qui ne saurait tarder car son mandat a déjà expiré depuis plusieurs mois et elle doit plier bagage à la fin de juin, on devrait l'autoriser à mettre ce rapport à la disposition des Canadiens, afin que nous puissions mieux juger qui est responsable de l'augmentation des prix à la consommation de produits de base tels que les denrées alimentaires.

Il me reste un dernier point à signaler à la Chambre avant de terminer mes observations cet après-midi, soit le fait que le gouvernement n'ait pas présenté au Parlement de projet de loi sur la concurrence qui soit acceptable. Le bill C-256 a eu une vie mouvementée. Il n'est pas encore réapparu au *Feuilleton* depuis le début de présente session du Parlement. Si nous pouvions avoir une loi sur la concurrence qui permette de disposer des bandits qui, dans les coulisses, font augmenter de façon exorbitante le prix des denrées alimentaires, nous n'aurions pas à convoquer un comité spécial de la Chambre des communes, comme le propose ici la motion. Le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Andras) a promis une loi sur la concurrence qui aiderait à assurer la stabilité de l'économie canadienne. Le plus tôt le gouvernement agira pour résoudre le problème, le plus tôt les feux de l'inflation seront maîtrisés et le plus tôt le peuple canadien aura l'assurance que la valeur de son dollar se maintiendra à un niveau raisonnable pendant une période de temps assez longue.

Ayant ajouté des commissions et des services administratifs pour s'occuper de la hausse des prix et créé le

ministère de la Consommation et des Corporations, le gouvernement a promis de s'occuper des intérêts du consommateur. Le public canadien a réagi en développant une psychologie de l'acheteur qui, à mon avis, a aggravé le problème au lieu de le résoudre. Les groupes privés de consommateurs au pays font un excellent travail dans leurs efforts pour protéger les droits des consommateurs. J'aimerais donc exposer à la Chambre quelque suggestion, que le gouvernement pourrait peut-être étudier, au sujet de cette psychologie de l'acheteur. L'adoption de ces recommandations devrait être efficace.

• (1720)

Le gouvernement devrait consulter tous les groupes et associations s'intéressant à la consommation. Il devrait aider le Conseil canadien de la consommation à devenir pour lui un véritable organisme consultatif. Il devrait en publier les rapports et veiller à ce que le public y ait facilement accès. Le gouvernement devrait définir plus clairement le rôle de ce Conseil pour que celui-ci intervienne plus activement dans la promulgation des droits des consommateurs et qu'il puisse recommander des moyens précis au gouvernement de fixer ces droits. Il devrait davantage avoir recours aux media afin que les consommateurs soient avertis des lois et règlements s'appliquant à la consommation. Il devrait établir des normes nationales de sécurité et veiller à ce que tous les produits vendus au Canada les satisfassent. Si le gouvernement acceptait d'avoir recours au ministère de la Consommation et des Corporations, dont la création nous a coûté un prix exorbitant, peut-être alors pourrions-nous nous attaquer à certains problèmes décrits ici aujourd'hui.

**M. E. F. Whelan (Essex):** Monsieur l'Orateur, je crois devoir participer à ce débat tant comme producteur que comme consommateur. Je crois que l'un des plus grands malentendus est que les Canadiens dépensent trop pour leur alimentation. On insiste énormément sur la part que représente l'alimentation dans le coût de la vie. A chaque fois que Statistique Canada publie des chiffres, la presse ne tarde pas à signaler combien l'indice des produits alimentaires a augmenté. J'ai en main une brochure américaine récente. Elle est intitulée «What Farmers want you to know about». On y indique les prix payés par les consommateurs et ceux que reçoivent les producteurs de denrées de haute qualité. Je cite:

Votre famille prend-elle des repas considérés comme moyens ou médiocres selon les normes alimentaires du gouvernement? C'est ce que fait chaque jour un consommateur sur deux. Les familles à revenu élevé consomment en moyenne moins de produits alimentaires, en valeur absolue, que les familles à revenu faible.

L'idée fausse la plus répandue est que ceux qui gagnent le plus d'argent suivent les régimes alimentaires les plus nourrissants et les plus sains. Des études ont prouvé le contraire. Et la brochure ajoute:

Aux États-Unis, la moitié des habitants ont une alimentation que le Conseil national de recherches qualifie de passable ou d'insuffisante. Une étude du département de l'Agriculture des États-Unis montre que l'alimentation familiale n'est pas même aussi substantielle qu'il y a 15 ans!

Pourquoi? Les raisons en sont multiples. La chose est peut-être attribuable au régime, aux collations ou aux repas pris plus fréquemment à l'extérieur. Mais avec tout cela, on peut néanmoins avoir une alimentation nutritive en faisant un choix équilibré parmi les abondantes ressources alimentaires américaines.

Le calcium, le fer, la thiamine, la riboflavine et la vitamine A sont les éléments nutritifs qui, le plus souvent, n'atteignent pas le niveau recommandé. Sauf peut-être le fer, ils existent tous dans un